

A.P.E.S.C.

Association pour la Protection de l'Environnement et des Sites de la vallée de Chevreuse
apesc.chevreuse@gmail.com <https://www.apesc-chevreuse.org>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 septembre 2025

Membres du conseil d'administration présents : Sylvie BENOIT-MARECHAL, Martine BRAS, Serge BRAS, Michel BUISSET, Jacques EMPINET, Bruno FAGNOU, Bernadette MORTEGOUTTE, Victor YARHI.

Membres du conseil d'administration absents représentés : Béatrice AVRIL, Guy AVRIL, Daniel SCHLIM, Dominique LE GUERN, Roxane LESTINI, Raymond PEIFFER, Patrick ZIMMERMANN donnent pouvoir à Jacques EMPINET.

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu de notre réunion de CA du 14 mai dernier (pièce à venir).
2. Point sur les adhésions et paiement des cotisations 2025.
3. Présentation de l'état d'avancement de la campagne sur les inondations :
 - a. Réunions des référents des GRI du 25 juin dernier (CR joint),
 - b. Interviews des maires des communes où il existe des GRI (Cernay-la-Ville, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Saint Rémy-lès-Chevreuse).
 - c. Etat d'avancement du « Libre Blanc des Inondations en vallée de l'Yvette amont »,
 - d. Préparation de la conférence de presse pour la sortie officielle du Livre Blanc Inondations du 25 septembre prochain : invitations, communiqués, présentation, dossier de presse).
 - e. Diverses décisions,
4. Forums des associations à Chevreuse (6 septembre), Saint-Rémy-lès-Chevreuse (7 septembre), Dampierre-en-Yvelines (6 et 8 septembre). Préparation des documents (affiches, liste de contacts, bulletins d'adhésion...)
5. Autres actions de communication (Lettres info, site Web...) et message aux adhérents avec rappel de paiement des cotisations.
6. Demandes de subventions aux communes.
7. Divers à votre convenance.

La séance est ouverte à 20h10 sous la présidence de Jacques EMPINET.

1. Validation du compte-rendu de notre réunion de CA du 14 mai 2025.

Le compte-rendu n'étant pas terminé, il sera présenté lors du prochain CA.

2. Point sur les adhésions et paiement des cotisations 2025.

Les adhérents n'ayant pas encore réglé leur cotisation 2025 seront relancés par Victor Yahri.

L'APESC a enregistré un nombre significatif de nouvelles adhésions à la suite des inondations. L'objectif est maintenant de développer le bénévolat en intégrant activement ces nouveaux adhérents.

3. Présentation de l'état d'avancement de la campagne sur les inondations :

a. Réunions des référents des GRI du 25 juin dernier

Lors de cette réunion, il a été décidé de nommer notre rapport sur les inondations Livre Blanc Inondations (LBI) et de présenter celui-ci en conférence de presse.

b. Interviews des maires des communes où il existe des GRI (Cernay-la-Ville, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Saint Rémy-lès-Chevreuse)

Les maires des communes interviewés pour le LBI seront invités à la conférence de presse. Leur participation à l'élaboration du LBI a été appréciée, et ils sont "très satisfaits" du travail de l'APESC.

c. État d'avancement du « Livre Blanc des Inondations en vallée de l'Yvette amont »

Le LBI est un document central dans la stratégie de communication de l'APESC. Il doit être mis à disposition des journalistes lors de la conférence de presse.

d. Préparation de la conférence de presse pour la sortie officielle du Livre Blanc Inondations du 25 septembre prochain (invitations, communiqués, présentation, dossier de presse)

- **Date et heure :** La conférence de presse est fixée au 25 septembre à 10h00. La salle sera réservée dès 8h00 pour l'organisation.
- **Participation des médias :** Plusieurs réponses ont été reçues, indiquant que la demande a été "bien prise en compte", signifiant une inclusion dans le calendrier éditorial en attente de décision finale. La presse locale est attentive, et un bon écho pourrait potentiellement mener à une couverture télévisée la semaine suivante.
TV78 a été contactée. Un journaliste local d'Actu 78 a confirmé sa présence. Un fichier d'adresses de contacts presse sera mis à jour pour faciliter les relances.
- **Porte-paroles :** Il est impératif d'avoir deux à trois personnes habilitées à prendre la parole, possédant une vision globale et non des informations partielles. Il a été suggéré que chaque référent de GRI soit présent ou qu'une personne puisse répondre spécifiquement sur son secteur, tout en respectant le cadre du LBI.
- **Présentation :** Une introduction initialement prévue pour 5 à 10 minutes maximum a été jugée trop courte. Un temps de 20 à 30 minutes a été jugé plus approprié pour présenter suffisamment de matière et susciter des questions pertinentes. La présentation s'appuiera sur la 4ème de couverture du LBI et le chapitre "Et maintenant".
- **Éléments de communication :** Un dossier de presse sera préparé, incluant le LBI, les deux dernières lettres d'information de l'APESC (n°7 et n°8) et d'autres documents pertinents.
Un communiqué de presse d'une page sera rédigé collectivement pour présenter l'essence du travail de l'APESC aux journalistes.
Les éléments de langage doivent rester cohérents avec le LBI pour éviter toute confusion.

- **Contenu du message** : L'accent sera mis sur le caractère inédit et citoyen de la mobilisation dans la vallée, avec l'organisation des habitants en groupes de réflexion.

Un point clé sera le "trou dans la raquette" concernant la gestion du ruissellement, qui n'est pas financée par la taxe GEMAPI et relève de la compétence du PNR, lequel ne dispose pas des moyens nécessaires.

Il sera rappelé que le ruissellement est la cause principale des inondations (14 millions de mètres cubes d'eau en débordement).

La communication sera diplomatique, mettant en avant le manque de moyens du PNR.

L'objectif est de demander une cohérence des actions sur l'ensemble de la vallée.

- **Liste des invités** : Les référents des GRI seront prioritaires. Seront également invités les officiels tels que le préfet (ou son représentant), les présidents du PNR, du SIAHVV, de la CCHVC, les cinq maires interviewés dans le Livre Blanc, ainsi que des représentants du Conseil Départemental et Régional. Les membres de l'APESC seront invités.
- **Organisation de la salle et protocole** : Le Conseil d'Administration filtrera les entrées (accès unique). Des badges pourront être utilisés. Le LBI sera distribué aux élus, présidents du PNR et SIAHVV et aux journalistes à leurs arrivées.
Les intervenants seront face à la salle. Les premiers rangs seront réservés aux officiels (représentants de l'État, élus), et les journalistes seront placés derrière les élus.
L'interview se fera avec l'APESC, mais les journalistes pourront poser des questions aux élus présents. Des bouteilles d'eau et du café seront proposés.
- **Risques et gestion des questions** : Il faudra remercier les officiels, les journalistes et les bénévoles. Il est conseillé de ne pas répondre aux questions auxquelles on ne sait pas répondre et de proposer de rappeler après renseignement. Il est crucial d'éviter les questions pièges pouvant créer des tensions. Il faudra anticiper les questions sur le manque de financement pour le ruissellement et la mobilisation citoyenne pour obtenir des fonds.

e. Diverses décisions

Ce point est couvert par les détails de préparation de la conférence de presse mentionnés ci-dessus.

4. Forums des associations à Chevreuse (6 septembre), Saint-Rémy-lès-Chevreuse (7 septembre), Dampierre-en-Yvelines (6 et 8 septembre). Préparation des documents (affiches, liste de contacts, bulletins d'adhésion...)

- **Participation** : L'APESC participera aux forums de Chevreuse (samedi 6 septembre), Saint-Rémy (dimanche 7 septembre) et Dampierre (samedi 6 et lundi 8 septembre).
- **Mobilisation des Bénévoles** : Un manque de bénévoles pour assurer les permanences a été constaté, plusieurs membres du CA étant indisponibles. Un appel aux référents des GRI et aux adhérents sera lancé par courriel pour solliciter leur aide. Il est indispensable d'être au moins deux pour chaque créneau horaire.



- **Matériel pour les Stands** : La banderole de l'APESC, des documents présentant le rôle de l'APESC en tant que créatrice et animatrice des GRI et la carte du Livre Blanc (format A2), seront affichés. D'autres documents sur la biodiversité pourront également être utilisés.

Des tracts, des bulletins d'adhésion (10€ minimum), et des fiches de contact pour recueillir les coordonnées des personnes intéressées seront disponibles.

Les lettres d'information n°7 et n°8 seront également présentées.

- **Contenu des Échanges** : Il s'agira de présenter l'APESC et son rôle d'animateur des GRI. Le travail sur les inondations sera abordé, mais aussi d'autres sujets comme la biodiversité.

5. Autres actions de communication (Lettres info, site Web...) et message aux adhérents avec rappel de paiement des cotisations

- **Site Web** : Le site web sera mis à jour, en annonçant les forums des associations et en intégrant la 4ème de couverture du Livre Blanc dans les actualités.
Roxane et Stéphane Lestini s'étaient proposés pour remanier le site. Une relance de ce projet est à envisager.

- **Festival Low Tech à Saint-Rémy-lès-Chevreuse** : L'APESC participera à ce festival les 20 et 21 septembre. Nous avons été invités en raison de notre engagement environnemental local.
Les supports d'animation utilisés seront les mêmes que pour les forums des associations.

6. Demandes de subventions aux communes

Il est jugé opportun de demander des subventions aux communes, étant donné leur participation appréciée à l'élaboration du Livre Blanc.

Il est préférable de demander des subventions pour un projet spécifique plutôt que des subventions de fonctionnement général. Le projet en question pourrait être le Livre Blanc sur les inondations, son édition, les actions de communication qui en découlent, et les besoins de financement pour les expertises futures (juridiques, techniques) concernant le "trou dans la raquette" de la gestion des eaux.

Victor Yarhi se charge de préparer le courrier et Sylvie Benoit-Maréchal l'enverra aux maires, en commençant par ceux interviewés dans le Livre Blanc.

D'autres pistes de financement incluant la CCHVC (bien que sa compétence soit limitée en matière environnementale), le Conseil Départemental, le Conseil Régional, et même le Sénat (Gérard Larcher) sont envisagées.

La stratégie sera d'adopter une "exigence bienveillante", montrant que l'APESC est un allié tout en posant ses exigences. Les municipalités pourraient être soulagées si l'APESC pouvait apporter une assistance juridique ou des expertises sur certains sujets. Les statuts de l'APESC ont été modifiés pour pouvoir recevoir de l'argent et utiliser des expertises externes si nécessaire.



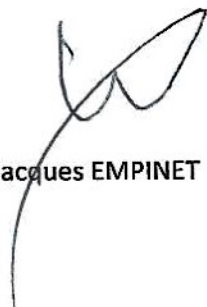
7. Divers à votre convenance

- **Recours de l'UAP (Union des Amis du Parc) à Saint-Rémy :** Un projet de construction de 99 logements à Saint-Rémy a fait l'objet d'un recours de l'association locale VHSR et de l'UAP. Le Tribunal Administratif a suspendu le permis de construire pour 99 logements, mais a rejeté le recours de l'UAP pour absence d'intérêt à agir. Malgré l'opposition de l'APESC, qui estimait que l'UAP n'avait pas intérêt à agir, la majorité du CA de l'UAP a voté pour faire appel devant le Conseil d'État. Le coût de cette procédure au Conseil d'État est estimé à minimum 7 000 €. Cette affaire illustre une divergence fondamentale entre l'approche de l'UAP (portée sur le conflit judiciaire) et celle de l'APESC (priviliégiant la collaboration et l'intérêt général). Il a été noté que les tribunaux n'acceptent plus facilement l'intervention d'associations régionales ou nationales pour des problèmes locaux.
- **Bénévolat :** La nécessité de développer le bénévolat a été soulevée, notamment en intégrant les nouvelles personnes mobilisées par l'action sur les inondations. L'idée d'un "comité territorial" ou d'inviter les référents GRI aux CA pour mieux les intégrer a été discutée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h35.

Le Président

Jacques EMPINET



Le Secrétaire

Serge BRAS

